

INVENTEUR DU  
PACLITAXEL  
ANTICANCER

## Mercure en prison pour avoir fraudé le chômage

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

NEW CARLISLE — Le juge Jean Bécu a condamné hier le biologiste Claude Mercure, ce chercheur gaspésien qui tente de faire approuver son paclitaxel pour la lutte contre le cancer, à passer 90 jours de prison et à verser une amende de 30 350 \$ pour avoir fraudé le régime d'assurance-chômage et pour fabrication de faux documents.



Le biologiste  
Claude Mercure

Une cinquantaine d'autres travailleurs saisonniers à l'emploi de la compagnie ont réglé privément avec le ministère fédéral, et doivent payer des amendes de 19 000 \$ et des prestations payées en trop totalisant 350 000 \$.

Cette autre tuile qui s'abat sur Clau-

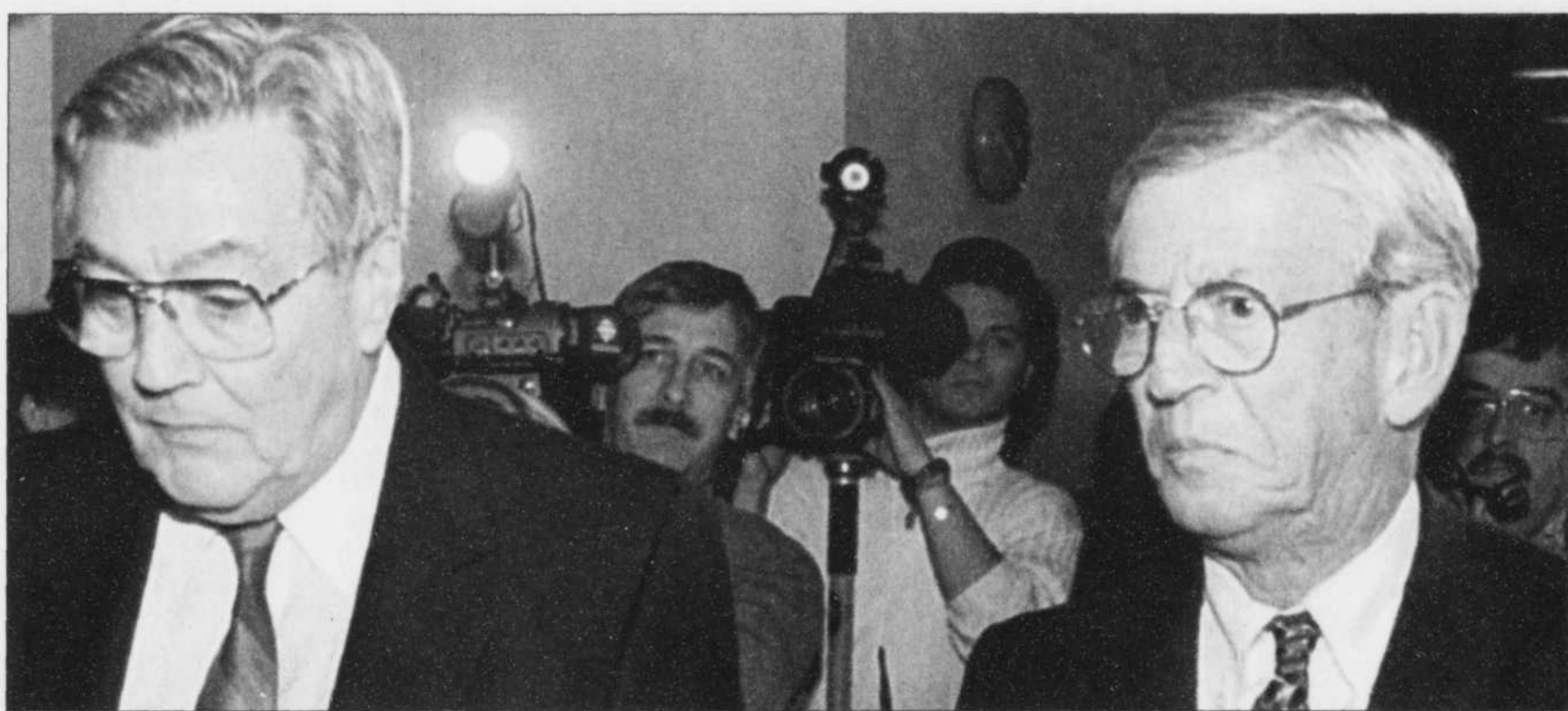
Voir MERCURE en A2 >

L'enquête, menée par le ministère du Développement des ressources humaines et par la GRC, a également débouché sur la condamnation de quatre autres ex-employés de la firme Laboratoire pélagique, qui devront payer un total de 6100 \$ en amendes.

ENQUÊTE DU CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

## «Je n'ai pas été compris»

Trois jurés «choqués» par les «reproches» que le juge Bienvenue leur a adressés après le verdict



Entourés de caméramans et de photographes, le juge Jean Bienvenue arrive au palais de justice de Québec en compagnie de son avocat Gabriel Lapointe.

RICHARD HÉNAULT

Le Soleil

■ QUÉBEC — Trois jurés au procès de Tracy Théberge ont été «choqués» par les propos que leur a tenus le juge Jean Bienvenue après qu'ils eurent rendu leur verdict, en décembre dernier. «Je n'ai pas été compris, leur a-t-il dit. Tous les éléments étaient en place pour en arriver à un verdict de meurtre prémédité... il ne manquait qu'une caméra!»

«Ah, le  
Kleenex est  
le meilleur  
ami de la  
femme!»

En cette première journée d'audience du comité d'enquête du Conseil canadien de la magistrature, hier, au palais de justice de Québec, Me Yves

Fortier a fait entendre pas moins de sept témoins, dont les trois jurés et Me Anne-Marie Lanctôt, l'avocate de Tracy Théberge. À l'origine de cette en-

quête, une cinquantaine de plaintes ont été déposées contre le juge Jean Bienvenue à la suite de sa conduite au cours du procès tenu à Trois-Rivières.

Accusée de meurtre prémédité, Tracy Théberge a été reconnue coupable de meurtre non prémédité au terme

Voir BIENVENUE en A2 >

AUTRE TEXTE

La chronique de Ghislaine Rheaume Page A5



Des secouristes s'affairent à prêter main-forte aux blessés de l'attentat-suicide qui a fait au moins 13 morts et 125 blessés, devant le plus grand centre commercial d'Israël, à Tel-Aviv.

## La vague terroriste frappe un centre commercial de Tel-Aviv

Le Hamas menace de commettre d'autres attentats encore plus meurtriers en Israël

TEL-AVIV (AFP, AP, Reuter) — Moins de 24 heures après qu'Israël eut déclaré la «guerre totale» au Hamas, un nouvel attentat, le quatrième en huit jours revendiqué par les intégristes palestiniens, a tué 13 personnes, en blessant 125 autres, hier matin à Tel-Aviv.

L'horreur devenue quotidienne a

surgi en pleine rue, au pied du plus grand centre commercial d'Israël, où de nombreuses personnes faisaient leurs courses au premier jour de la fête de Pourim, le carnaval juif.

Un kamikaze à pied a actionné la charge qu'il portait dans un sac devant un distributeur de billets de banque, au milieu de la foule. Des enfants

sont au nombre des blessés, dont plusieurs se trouvaient dans un état critique hier soir.

L'attaque a été revendiquée par un

Voir TERRORISTE en A2 >

AUTRE TEXTE

Rayns en état de choc Page A10

## Une tempête paralyse l'Est du Québec

Gaspé ensevelie sous 59 cm de neige

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Une bonne partie de l'Est du Québec a été littéralement paralysée, hier, par une forte tempête de neige. Si les accumulations varient d'un secteur à l'autre, des vents violents ont rendu la visibilité complètement nulle en plusieurs endroits. La 132 a même été fermée durant près de six heures.

Depuis samedi, il est tombé 59 centimètres de neige à Gaspé et une dizaine à Mont-Joli. La Baie des Chaleurs

et l'axe Matane/Madeleine ont également été éprouvés avec plus d'une vingtaine de centimètres au cours des 24 dernières heures.

Selon Environnement Canada, la situation devait s'améliorer graduellement cette nuit et aujourd'hui. L'avertissement de vents violents (de 60 à 100 km/h) a été remplacé par des avertissements de froid intense et de poudrière. «Les vents oscilleront de 40 à 60 km/h cette nuit pour devenir de 30 à 50, demain (aujourd'hui), précise

Voir TEMPÊTE en A2 >

LE QUÉBEC

### Les cerveaux du diagnostic

Des chercheurs de l'Institut neurologique de Montréal ont mis au point un outil unique au monde qui pourrait révolutionner le diagnostic des tumeurs au cerveau.

PAGE A9

LE MONDE

### La monarchie sur le gril

Plusieurs députés britanniques, qui mettent en doute la capacité de Charles de devenir roi, réclament l'ouverture d'un débat national sur l'avenir de la monarchie.

PAGE A12

LA MÉTÉO



Maximum -6, Minimum -9 C.

Ennuagement, possibilité de quelques flocons. Demain, percées de soleil. Détails page C2

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 67  
FLORIDE, 1,60 \$ US  
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.  
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

SERVICES DE GESTION PRIVÉE WOOD GUNDY  
Une longueur d'avance.  
5 ANS  
50 000\$ minimum  
GARANTI  
Taux sujet à modification  
7%  
692-4200

## LES RETOURNÉS.

# BIENVENUE

## Aucune malice, ni antisémitisme

Suite de la Une

d'un procès ayant duré cinq semaines et d'une quinzaine d'heures de délibérations des jurés. Après que le jury se fut retiré, à la toute fin, le juge Bienvenue, en colère, aurait dit aux avocats en désignant la salle de délibérations, selon Me Lanctôt: «Je m'en vais les voir!»

Une fois dans cette salle, il aurait ajouté à l'intention des jurés: «J'aurais pu être plus clair. C'est permis.»

Quant à leur suggestion de prononcer une peine minimale de dix ans d'emprisonnement, le magistrat leur a dit de ne pas «rêver en couleur». De fait, le lendemain, il condamnait l'accusée à au moins 14 ans de pénitencier.

«Ça nous a choqués», a indiqué l'un des jurés, M. Charles Pilon, qui a tout de même reconnu que le ton du juge Bienvenue n'était pas agressif. «Nous

avons pris ça comme des reproches», a pour sa part déclaré Mme Isabelle Maréchal, une autre jurée.

«Ça a créé un malaise et j'étais estomaquée car je n'accepte pas qu'on me souffle des réponses», a par ailleurs rapporté Mme Francine Clément, qui avait dû subir plus tôt un sarcasme du juge Bienvenue. Au cours du procès, elle se trouvait en effet en compagnie d'un autre juré, dans un restaurant, quand ce dernier a déclaré à des amis que la culpabilité de l'accusée ne faisait aucun doute car elle était noire.

Ces propos ont été rapportés au juge Bienvenue, qui a exclu l'homme du jury. Après avoir été interrogée, Mme Clément est quant à elle demeurée à son poste mais, submergée par l'émotion, elle s'est mise à pleurer jusqu'à ce que Me Lanctôt lui apporte des mouchoirs de papier. «Ah, le Kleenex est le meilleur ami de la femme!», s'est alors exclamé le juge.

D'autre part, Me Lanctôt a relaté avoir eu connaissance qu'au cours du procès, le juge Bienvenue a eu des contacts avec des témoins à trois ou quatre reprises, et avec le jury une fois. Enfin, M. David Sultan, du Congrès juif, a relaté la rencontre que les dirigeants du mouvement ont eue avec le juge Bienvenue, quelques jours après la fin du procès.

Celui-ci leur a déclaré qu'il a plusieurs amis dans la communauté juive et qu'il était loin d'avoir voulu lui porter atteinte. De leur côté, les dirigeants du Congrès juif lui ont démontré les souffrances de ceux qui ont péri dans les chambres à gaz des nazis.

Par la suite, le juge Bienvenue a participé à la rédaction conjointe d'un communiqué de presse. Dans son attitude, le juge Bienvenue n'a démontré aucune malice ni aucun antisémitisme, a répondu M. Sultan à Me Gabriel Lapointe, l'avocat du magistrat.



COLLABORATION SPÉCIALE, CLÉMENT ALLARD  
Des dizaines de documents ont été déposés à l'enquête du Conseil de la magistrature sur les plaintes portées à l'endroit du juge Jean Bienvenue.

## TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 6
Le Québec et le Canada	7 à 10
Le Monde	11 à 13

CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 3, 8
Bourses	4, 5, 8
Opinions	6 et 7

CAHIER C	
Mode Magazine	1 à 3
Ce soir à la télé	2
Arts et spectacles	4 à 6, 12
Votre agenda	5
Annonces classées	7 à 10
Décès	10 et 11

CAHIER D SPORTS	
Claude Larochelle	1
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7

SERVICES	
Abonnements	686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

## NUMÉROS CHANCEUX

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 04-03-96

7-5-3

4-6-0-2

## BANCO

tirage du 04-03-96

1-4-7-14-21-26-27-28-30-31-36-42

45-47-51-53-55-62-67-70

## RÉFLEXION

«Il n'y a rien dans ce monde d'aussi certain que l'incertitude.» (Jonathan Swift)

## C'ÉTAIT HIER

□ 1990 — Saccage de deux ailes à la prison de Bordeaux, à Montréal.

1989 — Conférence sur la protection de la couche d'ozone à Londres: 124 pays sont représentés.

□ 1988 — La couronne en appelle de la sentence imposée à l'homme d'affaires Normand Ouellette dans l'affaire Oerlikon.

□ 1982 — Bertha Wilson devient la première femme juge de la Cour suprême du Canada.

□ 1975 — Un commando arabe débarque sur une plage à Tel-Aviv et pénètre dans un hôtel où il prend une quarantaine de personnes, clients et employés, en otage.

□ 1966 — Un avion britannique percuté le Mont Fuji au Japon: 124 morts.

□ 1958 — 11 ouvriers se noient dans la rivière des Prairies à Laval-des-Rapides.

# MERCURE

## Le «Robin des bois» des années 90», affirme le juge

Suite de la Une

de Mercure ne le forcera pas à abandonner ses travaux sur le paclitaxel, dit-il. Son produit subit présentement des tests cliniques dans trois hôpitaux de Montréal et les statistiques accumulées depuis un an et demi sont en voie d'être analysées.

«Ça ne me facilitera pas la vie. Je devais partir pour Montréal en fin de semaine prochaine pour travailler au projet mais je devrai aller ailleurs (en prison). Dans le fond, je suis soulagé que cette affaire soit finie. Ça faisait deux ans et demi que l'enquête avait débuté. J'aurais pu disséquer plusieurs des cas entendus et faire abandonner les accusations. Mais à 1000\$ par jour en frais d'avocat? J'ai pas cet argent et j'ai pas de temps à perdre», note M. Mercure.

En cour, le biologiste, qui a reconnu sa culpabilité à 22 chefs d'accusation, a simplement déclaré qu'il avait agi pour aider les gens, des cueilleurs d'if, l'arbre duquel on extrait le paclitaxel, à se sortir d'une situation économique précaire. «Je n'ai pas fait d'argent avec ça», résume-t-il. Le juge Bécu l'a appelé le «Robin des bois» des années 1990.

Claude Mercure n'en est pas à son premier coup dur. Il a été poursuivi par le géant pharmaceutique américain Bristol-Myers Squibb pour avoir utilisé le mot Taxol, marque de commerce de cette firme, pour désigner le

paclitaxel, une cause perdue par le biologiste de Port-Daniel. Il s'escrime également depuis plusieurs années avec le gouvernement du Québec pour obtenir un meilleur appui financier pour son projet, qu'il veut mener jusqu'à la mise en marché de son remède, mais sans céder le contrôle de l'entreprise.

## FAUX RELEVÉS

Les actes pour lesquels le chercheur et ses anciens employés ont fait l'objet d'enquête sont liés à des gains non déclarés, du travail au noir en d'autres mots, et à des faux relevés de cessation d'emploi, où le nombre de semaines travaillées ou les gains assurables sont erronés, explique l'enquêteur Gilles Fournier, du Développement des ressources humaines.

Depuis quelques années, ce ministère resserre la vis un peu partout au pays pour dissuader les travailleurs et les employeurs de recourir à diverses façons de gonfler les prestations d'assurance-chômage ou d'augmenter les sommes déductibles d'impôt. Dans les régions qui dépendent beaucoup des emplois saisonniers comme la Gaspésie, la détection de ces fraudes fait plus de bruit.

Le paclitaxel sert dans le traitement de plusieurs formes de cancer, dont celui du sein, du poumon et des ovaires. Claude Mercure y consacre le plus clair de ses énergies depuis maintenant sept ans.

# TEMPÊTE

## Les rafales de vent rendent la visibilité nulle sur les routes

Suite de la Une

Gilles Coulombe. Des averses de neige sont également prévues, avec un maximum de - 8. » De nouvelles précipitations sont attendues, jeudi.

Hier, des rafales de vents atteignant les 120 km/h ont rendu la visibilité nulle sur la quasi-totalité de l'Est. Seule l'extrémité de la péninsule a été relativement épargnée. À Gaspé, hier midi, un soleil radieux brillait sur la ville alors que les vents modérés causaient de la poudrière par endroits.

Ailleurs, la neige et la poudrière ont forcé Transports Québec à fermer quelques routes. La 132 a été interdite à toute circulation entre Baie-des-Sables et Tourelle, pendant près de six heures. Une autre portion, entre Ruisseau-Castor et Manche-d'Épée, a été fermée durant trois heures. En avant-midi, une portion de la 198 a aussi été interdite durant deux heures, entre Anse-Pleureuse et Murdochville. Dans certains secteurs, les conditions étaient toujours difficiles, en soirée hier.

Les conditions routières difficiles furent à l'origine de plusieurs accidents, dont un mortel. Un résident de Sainte-Hélène de Kamouraska a perdu la vie, vers 21h40 dimanche, lors d'une collision frontale survenue sur la route 230, à la hauteur de Saint-Pascal de Kamouraska. La nuit dernière, le conducteur d'un poids lourd, aveuglé par la poudrière, a quitté la route à la hauteur de Sainte-Angèle, près de Mont-Joli. Un

autre camion remorque s'est renversé, près de Saint-Ulric. Vers Sh, un minicrambolage impliquant cinq véhicules, à Bonaventure. Quatre personnes ont été blessées. Au total, la Sûreté du Québec rapporte 16 accidents, dont 12 en Gaspésie.

Tôt en matinée, Orléans Express a annulé tous ses départs et arrivées dans l'Est. Le service a été rétabli en milieu d'après-midi. De légers retards ont été enregistrés dans les divers aéroports et à la traverse fluviale Matane/Côte-Nord.

De Matane vers l'est, la plupart des établissements gouvernementaux, des institutions financières et scolaires ont fermé leurs portes. C'est le cas, entre autres, à Matane, Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé, dans la Baie-des-Chaleurs et aux Îles-de-la-Madeleine. Dans le Bas-Saint-Laurent, la situation s'est toutefois graduellement améliorée à compter de la mi-journée.

Malgré les accumulations importantes, l'industrie touristique gaspésienne ne pourra bénéficier des retombées économiques engendrées par le tourisme d'hiver. Trois importantes périodes de redoux ont mis un terme, hâtivement, à une saison qui avait eu peine à démarrer, faute de neige...

La neige et le vent d'hier ont rappelé quelques souvenirs. Il y a 25 ans, le 4 mars 1971, la tempête du siècle paralysait tout le Québec. Plus de 47 centimètres, accompagnés de violentes bourrasques, avaient alors paralysé la province.

# TERRORISTE

## Carte blanche de Peres pour éliminer le Hamas

Suite de la Une

interlocuteur anonyme au nom du Mouvement de la Résistance islamique (Hamas), qui a mis en garde Israël contre de nouveaux attentats «encore plus meurtriers».

Israël, en état d'alerte maximum, était juste en train d'enterrer ses morts de la veille. À Jérusalem, un intégriste venu de la région de Naplouse en Cisjordanie avait actionné sa charge dimanche dans un autobus, tuant 19 personnes.

Mais, alors que Jérusalem était quadrillée hier dès l'aube par le plus important déploiement militaire depuis la guerre de 1967, les intégristes ont choisi de frapper à Tel-Aviv, la métropole israélienne.

L'explosion meurtrière a pris de court le président palestinien Yasser Arafat, qui venait de prononcer un plaidoyer contre les attentats devant plus de 10 000 Palestiniens rassemblés à Gaza pour manifester contre la violence.

M. Arafat, pressé de toutes parts de réprimer plus durement les intégristes, notamment par les États-Unis, a appelé à une coopération «urgente» avec Israël afin «d'éradiquer le terrorisme». Il a dit espérer qu'on ne va pas «récompenser ces terroristes», allusion au risque de rupture des contacts entre Israël et l'autorité palestinienne.

Condamnant fermement le nouvel attentat d'hier, le président Bill Clinton s'est bien gardé de mettre en doute la bonne volonté de M. Arafat. «Je suis convaincu qu'il va maintenant répondre à l'appel que je lui ai lancé, à l'appel que le premier ministre israélien lui a lancé, que d'autres lui ont lancé, pour qu'il fasse plus», a déclaré le président américain en soirée.

Le gouvernement israélien, réuni en séance extraordinaire à Tel-Aviv, a de son côté décidé de

créer un état-major spécial chargé de la lutte antiterroriste. Cet état-major a obtenu carte blanche pour prendre toute mesure qui s'impose, a indiqué le premier ministre Shimon Peres.

En soirée, Israël a de plus annoncé sa décision d'interdire aux Palestiniens de Cisjordanie la libre circulation entre les zones autonomes. «Il leur est désormais interdit, jusqu'à nouvel ordre, de quitter leurs localités respectives», a annoncé un porte-parole militaire.

À la suite de l'attentat, l'armée israélienne a lancé plusieurs opérations hier en Cisjordanie, investissant le camp de réfugiés palestiniens de Fawwar en Cisjordanie, arrêtant des dizaines d'habitants et murant les maisons familiales de deux auteurs d'attentats intégristes.

Les forces de sécurité palestiniennes ont pour leur part arrêté un homme soupçonné d'être le commanditaire de trois de quatre récents attentats suicide, a annoncé Zakariya Balouchi, numéro deux des services secrets palestiniens.

Il a identifié ce suspect comme étant Mohammed Abou Wardeh, 28 ans, originaire de Ramallah, en Cisjordanie.

Selon M. Balouchi, ce jeune homme aurait reçu des instructions codées de l'étranger, ordonnant de commettre ces attentats. La télévision israélienne a pour sa part affirmé que des ordres lui sont venus depuis la Jordanie.

Chose certaine, l'attentat d'hier a fait monter d'un cran la tension un peu partout en Israël où plusieurs incidents ont été rapportés. Quatre militaires israéliens, dont un colonel, ont été tués en soirée et neuf autres ont été blessés au Liban sud et dans le nord d'Israël dans des opérations que leurs auteurs, en outre la Résistance islamique, branche militaire du Hezbollah pro-iranien, ont «dédiées» aux kamikazes intégristes qui ont laissé leur peau dans les attentats des derniers jours.



VENTE AU RABAIS

# LE BAS LYCRA CAMÉO

4.29 Rég. 5.75\*

25% de réduction sur le bas-culotte nylon et lycra 20 deniers à culotte renforcée.

Cette réduction s'applique aussi sur le bas lycra culotte amincissante et lycra scintillant signés Caméo.

la maison  
**simons**  
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

\*Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication du prix auquel est vendue la majorité des articles en question.

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

SCIERIE DE NOUVELLE

## Finie la fumée polluante

### Tembec fermera son brûleur conique à déchets

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

■ NOUVELLE — La compagnie Tembec fermera et démolira le brûleur conique à déchets de bois de sa scierie de Nouvelle dès avril si elle réussit à finaliser les démarches entreprises avec le ministère de l'Environnement pour aménager un emplacement d'entassement de ses résidus ligneux.

Ce lieu d'entassement sera situé sur les terrains de la division Delebo, la plus grande des deux scieries que possède Tembec à Nouvelle, où le brûleur consomme une partie des écorces découlant du sciage. La majorité des déchets est acheminée à l'usine de pâte de Repap, à Atholville, au Nouveau-Brunswick, qui génère sa propre électricité, ou à la papeterie Avenor de Dalhousie.

« Nous sommes prêts. Il nous manque un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, que j'espère avoir dans les prochaines semaines. Il y a un petit retard, mais ils ont déjà attendu après nous autres », aborde André Boudreaux, vice-président exécutif du groupe des produits forestiers, chez Tembec.

En fait, le ministère de l'Environnement et de la Faune a délivré le 27 octobre le certificat relatif à l'aménagement de l'aire d'entassement. Mais une autre autorisation, globale celle-là, est requise pour que la scierie modifie la manutention des résidus ligneux pour les acheminer vers cette aire d'entassement.

« Ce certificat d'autorisation est global, et il touche plus la production de l'usine. Il faut qu'ils vident l'aire choisie pour l'entassement, qu'ils préparent le terrain et qu'ils modifient leur façon d'orienter les résidus qui sont présentement envoyés au brûleur », explique Donald Roussy, du ministère de l'Environnement à Gaspé. Chaque partie est appelée à faire son bout de chemin, et MM. Roussy et Boudreaux

s'entendent pour dire que tout sera réglé dans quelques semaines.

« Le brûleur, on veut le démanteler, complètement l'enlever. Le site d'entassement servira pour une petite partie de nos résidus, parce que nous pouvons en envoyer 90 % vers Repap à Atholville ou Avenor à Dalhousie. À part les périodes de fermeture de ces usines, ils pourront presque tout prendre », précise André Boudreaux.

Près de 125 000 tonnes de résidus sortent annuellement des scieries de Tembec à Nouvelle, de l'écorce et de la sciure principalement, à partir de la transformation de 525 000 mètres cubes de bois.

La combustion de ces résidus couvre souvent la partie ouest du village de Nouvelle, située dans une vallée, d'un épais nuage de fumée. Cette fumée s'étend parfois vers les municipalités avoisinantes. L'importance économique de Tembec, qui emploie directement 150 personnes et indirectement 200 autres dans la région, a souvent modéré l'élan des citoyens qui voulaient se plaindre.

Huguette Allen, du mouvement Environnement-Vert-Plus, salue l'initiative de la compagnie forestière. « La situation des citoyens de Nouvelle était particulièrement ardue l'été, pendant les grandes chaleurs. »

En principe, l'utilisation des brûleurs coniques devrait cesser en 1999. La rédaction technique de la révision du règlement sur la qualité de l'atmosphère est terminée, mais pas l'étape d'écriture juridique.



La combustion des résidus couvre souvent Nouvelle d'un épais nuage de fumée.

## Pétition de 94 000 signatures

### Québec-Téléphone chez Copps

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Le président de Québec-Téléphone, Gilles Laroche, déposera ce midi sur le bureau de la ministre fédérale du Patrimoine, Sheila Copps, une pétition de 94 000 signatures soutenant les démarches entreprises par la compagnie au sujet de l'obtention d'un permis de câblodistribution.

Une licence qui permettrait à Québec-Téléphone d'offrir tous les services multimédias concurrentiels de l'auto-route électronique en dépit du fait que son actionnaire majoritaire, la société GTE, est américain.

Une conférence de presse, animée par la députée bloquiste de Rimouski-Témiscouata, Suzanne Tremblay, suivra en début d'après-midi en compagnie de plusieurs députés bloquistes du territoire dans lequel oeuvre Québec-Téléphone.

Le seul député libéral de l'Est du Québec, Patrick Gagnon, de Bonaventure/Les Îles, ne sera pas de la rencontre. Pour lui, l'octroi d'un tel permis à la compagnie Québec-Téléphone vien-

drait plutôt menacer l'existence des petits câblodistributeurs comme ceux existants dans son comté. « Ces câblodistributeurs se retrouveraient avec une concurrence musclée », a-t-il souligné au SOLEIL. Le député libéral attend toujours des réponses au sujet du développement « de services téléphoniques comme ceux de N.B. Tel à Moncton qui ont permis la création de plusieurs milliers d'emplois. »

#### NOUVEAU MINISTRE

La décision fédérale attendue au début du mois de mars semble vouloir se faire attendre d'autant plus que le portefeuille du Patrimoine, auparavant détenu par Michel Dupuy, a été remis à la vice-première ministre du Canada lors du dernier remaniement ministériel.

Depuis plusieurs mois, les employés de Québec-Téléphone comme les autorités québécoises et américaines déploient de multiples efforts afin de convaincre les autorités politiques fédérales de leur octroyer un statut d'exception que leur a refusé le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Une situation qui, dans le cas d'une réponse négative, a fait virevolter dans l'opinion publique l'hypothèse que GTE puisse éventuellement se départir de ses actions autant dans Québec-Téléphone que chez B.C. Tel en Colombie-Britannique.

CHARLEVOIX

## Guerre des hebdomadaires

DENIS GAUTHIER  
Collaboration spéciale

LA MALBAIE — La guerre reprend dans la presse hebdomadaire dans Charlevoix, avec la parution le 9 mars de l'Hebdo Charlevoisien, un journal à distribution gratuite lancé par plusieurs anciens membres de l'équipe du concurrent propriété de Quebecor, le Plein Jour.

« Nous nous donnons six mois pour établir notre produit », jette le directeur du nouvel hebdo, M. Charles Warren, en convenant que le marché publicitaire de Charlevoix n'est pas suffisant pour faire vivre deux hebdomadaires. « Nous avons identifié plusieurs lacunes chez le concurrent et nous croyons que les Charlevoisiens sont prêts à accepter du changement avec un produit qui collera plus à leur réalité. »

Le nouveau journal est la propriété de M. Warren, l'ex-directeur du Plein Jour sur Charlevoix limogé au début de décembre, d'un ex-vendeur du Plein Jour, M. Guy Charlebois, et de Mme Claire Brisson, l'épouse de Paul Brisson l'ex-directeur régional de Quebecor sur la Côte-Nord. Ils ont investi 100 000 \$ dans le démarrage de cette entreprise qui emploie six personnes dans Charlevoix.

L'Hebdo Charlevoisien sera imprimé à la Maison de la Presse à Chicoutimi. Les annonces publicitaires seront montées à Baie-Comeau tandis que les deux journalistes s'occuperont de

l'édition de leurs textes. Le journal sera tiré à 13 000 exemplaires qui seront distribués par camelot le samedi.

L'administration du journal se fera à partir de Baie-Comeau. L'Hebdo Charlevoisien sera le deuxième journal concurrent des hebdomadaires de Quebecor sur la Côte-Nord à voir le jour au cours des dernières semaines puisque le 5 février, un autre ancien directeur limogé, M. Luc Brisson, le frère de Paul, a lancé le sien à Forestville sur la Haute-Côte-Nord. M. Warren laisse entendre que ce n'est pas terminé puisque bientôt, ils pourront compter sur un autre petit frère à Baie-Comeau. « Nous pensons qu'avec une chaîne, nous serons plus en mesure de séduire les annonceurs nationaux qui comptent pour une part importante du marché. »

Ce sera la deuxième tentative de prendre le marché de Quebecor dans Charlevoix. Il y a 30 mois, le Journal de Charlevoix fermait ses portes au terme d'une sévère guerre des prix. Vraisemblablement, la tactique employée par Quebecor ne sera guère différente cette fois-ci. M. Warren espère que les commerçants ne tomberont pas dans le panneau. « À long terme, l'arme se retourne contre eux. Je suis bien placé pour le savoir j'étais de l'autre côté. »

Un 2<sup>e</sup>  
concurrent  
de Quebecor  
sur la  
Côte-Nord

RIVIÈRE-DU-LOUP

## Opération « gros SOUS » pour sauver la prison

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Le ministère de la Sécurité publique du Québec se verra proposer au cours des prochains jours des solutions « économiques » aux problèmes de son établissement de détention de Rivière-du-Loup inauguré il y a tout juste un an.

Le comité de survie du centre de détention de la région de Rivière-du-Loup fera parvenir au cabinet du ministre de la Sécurité publique son argumentation « économique » en vue d'une rencontre en début de semaine prochaine avec le sous-ministre responsable du dossier.

De leur côté, les officiers du Syndicat des agents de la paix exposeront le 12 mars au ministre Robert Perrault leur plan visant à contrer la fermeture de six centres de détention au Québec.

À Rivière-du-Loup, le président du comité de survie, Normand Provençal, présentera un document qui insistera sur une réduction des coûts d'exploitation de l'établissement de détention construit au coût de 7,5 millions \$. Les coûts de fonctionnement de l'établissement dépassent légèrement 3 millions \$ par année.

« Notre approche sera surtout technique auprès du sous-ministre, même si nous avons huit arguments majeurs comme la hausse du taux de criminalité dans la région. Mais on insistera sur la baisse des coûts d'exploitation en augmentant le nombre de détenus par cellule. »

De son côté, le Syndicat des agents de la paix déposera sur la table du ministre un plan visant à réduire cette année de 5 à 10 millions \$ les coûts du service correctionnel comprenant de nouvelles échelles salariales pour les nouveaux employés et une réorganisation du travail.

Le vice-président Daniel Legault parlait hier au SOLEIL d'un montant « plus près de 10 que de 5 millions \$ », auquel s'ajouterait un programme de retraites anticipées financé par le fonds de pension du syndicat. Pour le centre de détention de Rivière-du-Loup, trois personnes pourraient faire partie de ce plan en 1996-1997.

Une proposition que le ministre Robert Perrault devrait, dit-il, considérer compte tenu que son ministère doit trouver 12 millions \$ au cours du prochain exercice financier pour atteindre ces objectifs de compressions budgétaires de l'ordre de 45 millions \$ d'ici 1998.

À la municipalité de Saint-Patrice, le maire Jean-Guy Dionne, sans s'engager, n'exclut pas la possibilité que sa municipalité puisse offrir des services à l'établissement.

Hier, les avocats exerçant en droit criminel dans le district judiciaire de Kamouraska ont fait valoir que la fermeture du centre de détention « augmentera les coûts et diminuera la qualité du service de la probation et la maison de transition », en plus de causer des délais supplémentaires de toute sorte dans l'administration de la justice.

Hausse du  
taux de  
criminalité  
dans la  
région

Le Baron Rouge  
fait les choses en

FESTIN  
spécial anniversaire

Fondue parmesan  
Potage maison  
Émincé de filet mignon au poivre ou Côte de boeuf au jus ou  
filet mignon  
Gâteau Dame Blanche  
Thé, café ou lait

Valide du dimanche au vendredi

Validé du dimanche au vendredi

GRAND 31 ans...  
pour ses

31 \$\*  
pour  
2 personnes

\* Non valide les samedis et les jours de fêtes.

BARON ROUGE



350, boul. Ste-Anne, Beauport 667-1355

## BAS-SAINT-LAURENT

## Producteurs de bovins en assemblée

Le Syndicat des producteurs de bovins du Bas-Saint-Laurent tiendra son assemblée générale annuelle, demain à compter de 9h30, à l'hôtel-motel Normandie, salle des congrès, à Rimouski. En plus des affaires courantes, du travail en atelier est prévu, par secteur de production. Il y sera aussi question de la baisse des frais de mise en marché de 4\$ à 2,75\$ par tête pour les producteurs de bouvillons d'abattage. R.P.

## EST DU QUÉBEC

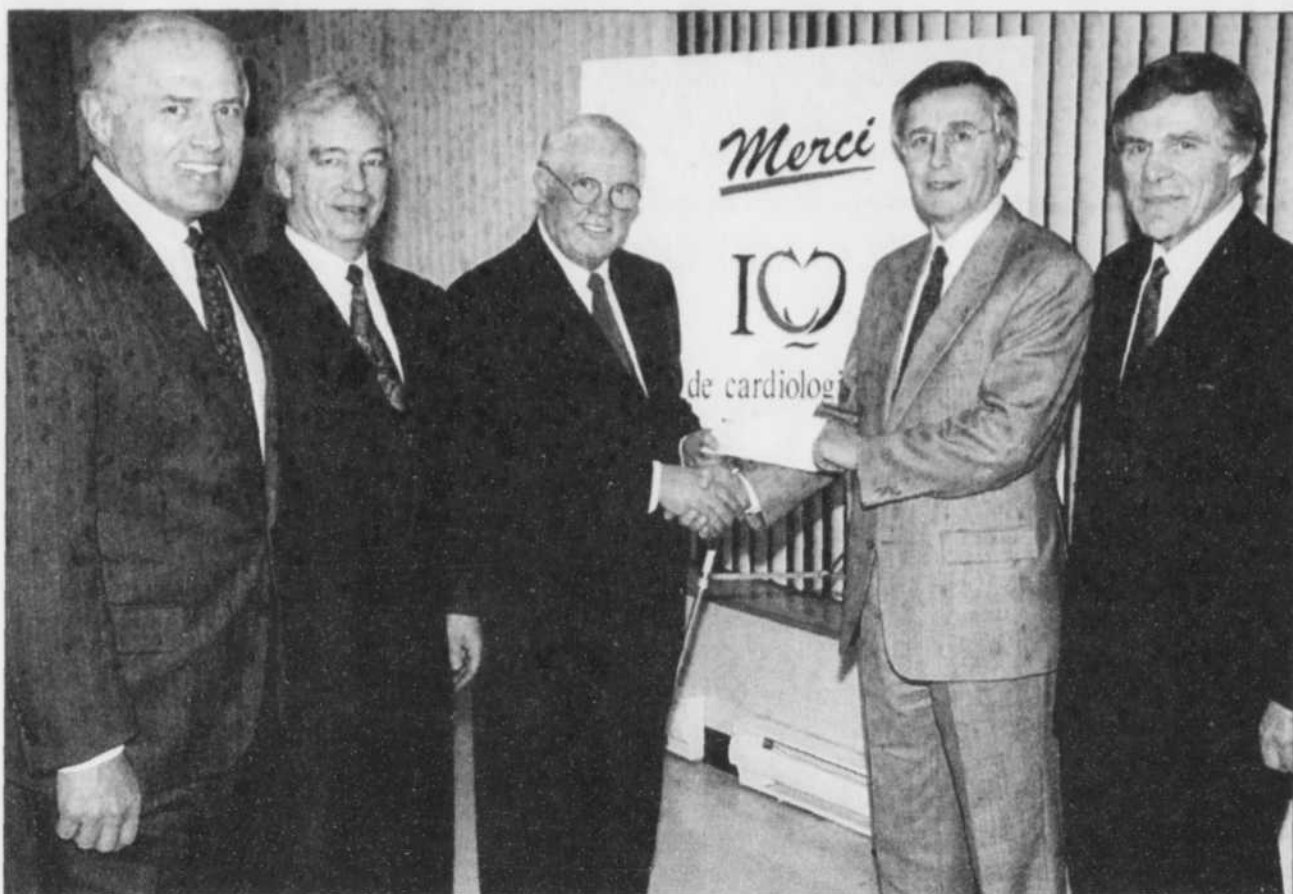
## Emphase sur les produits marins

Pour sa deuxième année d'existence, le réseau Les Tables régionales de l'Est du Québec, qui regroupe une soixantaine de restaurateurs, entend consacrer ses efforts à consolider les alliances créées. Sans délaisser la formation, elle mettra plus d'accent sur les problèmes des approvisionnements avec une emphase sur les produits marins. Le réseau sera représenté au prochain Forum sur les pêches maritimes. Il espère ainsi favoriser les échanges entre le secteur des pêches et celui de la restauration. Le réseau a à coeur la valorisation et la promotion des produits et des talents régionaux. Au cours de l'année, il se joindra à divers événements promotionnels tels le Colloque sur les gibiers et ratites 1996. R.P.

## RIVIÈRE-AU-RENARD

## Une autre manifestation se prépare

La coalition Gaspésie/Les Îles contre la réforme de l'assurance-chômage tient une rencontre d'information, aujourd'hui, dès 19h, au Centre colombien de Rivière-au-Renard. Cette rencontre a pour but de préparer la manifestation interprovinciale qui doit se tenir à Campbellton, le 10 mars. H.M.



## QUÉBEC

## Soutien à la recherche en cardiologie

La Banque Nationale vient d'annoncer une contribution financière de 50 000\$ au Fonds de recherche de l'Institut de cardiologie de Québec. La remise a eu lieu au cours d'une récente cérémonie. Dans l'ordre habituel sur notre photo, Laurent Hamel, administrateur de l'Institut de cardiologie de Québec, Christian Leclerc, vice-président de la Banque Nationale (Québec-Charlevoix), Jacques Desmeules, président de l'Institut de cardiologie, Jean Houde, premier vice-président aux affaires bancaires à la Banque Nationale, et Paul-Henri Brochu, administrateur de l'Institut de cardiologie.

## LA MARTRE

## Plus de coalition pour Produits forestiers LMC

La coalition intéressée à acquérir Produits forestiers LMC se retire du dossier. La coalition estime qu'il n'y a plus de possibilités pour déposer une offre et se dit maintenant prête à travailler avec le nouveau propriétaire, soit le Groupe Cédrico. La coalition, formée des Entreprises agricoles et forestières Shick-Shocks et la Coopérative forestière de La Martre, avait pourtant tenté de bloquer la transaction en adressant des mises en demeure à Rexfor et à l'ancien propriétaire, Denis Dubé. Elle n'avait toutefois pas reçu l'appui des travailleurs, ni des autorités locales. Les opposants ont également dénoncé la volte-face du ministre Matthias Rioux qui, après avoir pris l'engagement d'intervenir, a pris partie en faveur de la transaction. H.M.

## LA MALBAIE

## Début du procès de Jacques Bilodeau

Le procès de Jacques Bilodeau, 39 ans, de Charlesbourg, accusé du meurtre au premier degré de Mme Florence Bouchard, 73 ans, de Baie-Saint-Paul, s'est instruit hier à La Malbaie devant le juge François Tremblay. Bilodeau était chambreur depuis quelques semaines chez Mme Bouchard quand le drame est survenu. La dame a été abattue d'une balle à la tête tirée par une arme de fort calibre. L'accusé est représenté par les avocates Carole Beaucage et Chantale Gariépy. L'accusation est entre les mains de Me Raynold Bernatchez, le substitut du procureur général à La Malbaie. Les deux prochaines semaines serviront à l'audition de requêtes préliminaires et d'un voir-dire. Un jury sera choisi le 18 mars. Le procès pourrait durer six semaines. D.G.

## POINTE-AU-PIC

## Objectif atteint

Malgré un problème technique qui les a empêchés de diffuser pendant tout l'avant-midi, les organisateurs du téléthon annuel de la télévision communautaire Vents et Marées, de Cap-à-l'Aigle, ont quand même atteint leur objectif de 30 000\$. C'était la 10e édition de cette activité de financement. Dès l'ouverture, le téléthon, transmis en direct du Manoir Richelieu, n'a pu être mis en ondes parce que le signal ne passait pas entre Pointe-au-Pic et le site de transmission du câble, à Cap-à-l'Aigle. Il a fallu trois heures aux techniciens pour régler le problème. Nancy Martinez et Joël Denis entourés de dizaines d'artistes locaux étaient les vedettes de ce téléthon qui devrait permettre, une fois la compilation finale terminée, de remettre plus de 32 000\$ à la télévision locale. D.G.

## MONT-SAINT-PIERRE

## Autres choix

Magella Émond, le préfet de la MRC Denis-Riverin, propose à la Régie régionale du Bas-Saint-Laurent de se tourner vers les autres centres provinciaux pour financer une partie de ses coûts d'exploitation. «Les centres situés ailleurs au Québec recevaient des clients du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, indique le préfet. Il serait donc normal que les sommes qui servaient à défrayer ces coûts reviennent dans notre région.» H.M.

## POINTE-AU-PÈRE

## Christian Lepage à la présidence

Le directeur de l'information et des affaires publiques de la station CFER-TV à Pointe-au-Père, Christian Lepage, assume la présidence d'honneur de la campagne de financement 1996 de la Fondation pour les personnes déficientes intellectuelles du Bas-Saint-Laurent. Il est le présentateur des nouvelles régionales du midi et animateur de l'émission Perspectives. La campagne de financement sera lancée durant la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, du 17 au 23 mars. R.P.

## MAISON DE LA CULTURE DE MATANE

## Cartons St-Laurent versera 100 000\$

ROMAIN PELLETIER  
Collaboration spéciale

■ MATANE — Cartons St-Laurent devient la première entreprise privée à appuyer concrètement le projet de la Maison de la culture de Matane en y souscrivant 100 000\$. Elle a déjà versé 50 000\$ en novembre alors que le reste sera étalé sur cinq ans à raison de 10 000\$ annuellement.

Du même coup, la mairesse de Matane, Denise Gentil, atteint le tiers de l'objectif de 300 000\$ de sa campagne de souscription. Elle est d'ailleurs convaincue que cet objectif sera at-

teint, voire dépassé, pour rendre possible la réalisation de ce projet estimé à près de 2,7 millions\$ dont 2 millions\$ proviendront du gouvernement du Québec.

Pour Mme Gentil, la visite de la haute direction de la cartonnerie, hier, était l'occasion privilégiée de cette annonce en coup de tonnerre dans le ciel culturel de Matane.

«Cartons St-Laurent se fait le meneur d'une cause culturelle au profit de toute une communauté. Elle devient, par ce coup d'envoi superdynamique, la locomotive de la souscription que j'ai levée avec le concours de la Fondation Claude-Picher. Cette annonce pavera la voie à d'autres souscripteurs.» Fier de s'associer au projet, le président et chef de la direction

de Cartons St-Laurent, Jay Gurandiano, voit la culture comme l'affaire de tous et non seulement des gouvernements.

## UN ESSOR

«L'implication de divers intervenants de la région, tant au niveau individuel que corporatif, est nécessaire pour mener à bien ce type de projet, et nous caressons l'espoir que notre contribution financière de 100 000\$ aura un effet d'entraînement auprès de nos citoyens corporatifs.» Selon le directeur de la cartonnerie, Stéphane

Rousseau, ce don est un investissement qui contribuera à l'essor de la région et par voie de conséquence à la prospérité de l'usine implantée depuis 1967.

La Maison de la culture, qui sera érigée entre l'avenue Saint-Jérôme et la Promenade des Capitaines, accueillera la bibliothèque municipale, la Galerie d'art, la galerie L'Espace f, la collection de la Fondation Claude-Picher ainsi que la Société d'histoire et de généalogie. La construction doit débuter en mai. L'inauguration aura lieu au début de janvier.



## Déjà?

C'est qu'on ne voit pas le temps passer au volant d'une Pontiac. Et avec son V6 de 180 HP, le moteur de série le plus puissant de sa catégorie, la Trans Sport ne fait pas exception à la règle. De plus, c'est la seule fourgonnette dont les sept sièges modulaires sont faciles à enlever. Trans Sport. L'espace et le confort pour agrandir la famille. La puissance pour raccourcir la route...

TRANS SPORT PONTIAC  
LA PASSION DE CONDUIRE



# LA LIGUE NATIONALE

## CANADIEN

N	M	A	Pts	Pts		
77	Pierre Turgeon	52	55	75	33	
25	V. Damphousse	64	29	44	73	120
8	Mark Recchi	64	29	43	63	48
26	Martin Rucinsky	62	28	33	69	52
51	Andrei Kovalenko	59	23	21	44	41
11	Saku Koivu	64	16	21	37	30
49	Brian Savage	58	24	18	32	16
43	Patrice Briere	62	7	25	32	65
18	Valeri Bure	59	16	13	29	22
38	Vladimir Malakhov	56	4	20	24	79
30	Tanner Stevenson	62	7	11	18	138
22	Benoit Brunet	19	7	7	14	11
24	Lyle Odein	63	1	12	13	182
5	Stephane Quintal	55	1	11	12	104
34	Peter Foggo	58	2	8	10	72
57	Chris Murray	35	3	3	6	136
28	Marc Bureau	47	1	5	6	34
33	Donald Brashear	54	0	4	4	162
23	Robert Dix	46	1	2	0	2
56	Scott Fraser	11	2	0	0	0
27	David Wilkie	7	1	0	1	2
53	Rory Fitzpatrick	29	0	1	1	18

## MEILLEURS MARQUEURS

Rg	N	M	A	Pts		
1	66	Mario Lemieux	Pit	53	73	120
2	68	Jaromir Jagr	Pit	55	67	122
3	21	Peter Forsberg	Col	55	72	97
4	89	Alexander Mogilyov	Van	52	42	94
5	19	Joe Sakic	Col	49	53	93
6	10	Ron Francis	Pit	23	69	92
7	8	Teemu Selanne	Ana	32	56	88
8	88	Eric Lindros	Phi	31	48	87
9	11	Mark Messier	NYR	41	45	86
10	39	Doug Weight	Edm	22	61	83
11	99	Wayne Gretzky	StL	16	67	83
12	16	Pat Verbeek	NYR	38	40	78
13	9	Paul Kariya	Ana	37	41	78
14	14	Theoren Fleury	Cal	36	41	77
15	77	Pierre Turgeon	Mil	30	45	76
16	91	Sergei Fedorov	Van	25	40	65
17	19	Steve Yzerman	Det	32	41	73
18	25	V. Damphousse	Mil	29	44	73
19	7	Kathl Thachuk	Win	33	37	72
20	16	Brett Hull	StL	34	36	71
21	17	Tomas Sandstrom	Pit	35	30	70
22	13	Valeri Kamensky	Col	30	39	69
23	12	Adam Oates	Bos	19	49	78
24	2	Brian Leetch	NYR	13	55	68
25	10	John LeClair	Phi	32	35	67
26	83	Peter Mahovc	Pit	17	50	67
27	17	Rod Brind Amour	Phi	17	50	67
28	16	Zigmund Palffy	NYI	30	36	66
29	19	Brian Bradley	TB	18	46	66
30	16	Trevor Linden	Van	25	40	65
31	16	Pat LaFontaine	Buf	31	33	64
32	13	Mats Sundin	Tor	27	37	64
33	9	Mike Modano	Det	32	31	63
34	27	Jeremy Roenick	Chi	41	32	63
35	8	Mark Recchi	Mil	20	43	63
36	12	Peter Bondra	Was	37	23	60
37	13	Vyacheslav Kozlov	Det	31	29	60
38	27	Scott Mellanby	Van	28	32	60
39	77	Raymond Bourque	Bos	18	42	60
40	26	Martin Rucinsky	Mil	26	33	59
41	10	Alexei Zhamnov	Win	22	37	59
42	7	Cliff Ronning	Van	18	41	59
43	7	Chris Chelios	Chi	13	46	59
44	94	Brendan Shanahan	Har	33	25	58
45	20	Michael Pivonia	NYR	12	46	58
46	22	Claude Lemieux	Col	31	26	57
47	8	Zdeno Ciger	Edm	26	31	57
48	24	Luca Robitaille	NYR	19	38	57
49	8	Igor Larionov	Det	17	40	57
50	20	Gary Suter	Chi	17	40	57
51	11	Owen Nolan	SJ	20	30	55
52	33	Benoit Hogue	Dal	17	38	55
53	1	Phil Housley	NJ	16	39	55
54	39	Travis Green	NYI	20	34	54
55	21	Ray Ferraro	NYR	24	29	53
56	9	Nicklas Lidstrom	Det	13	40	53
57	15	Craig Janney	SJ	12	41	53
58	93	Doug Gilmour	Tor	23	29	52
59	13	German Titov	Cal	21	31	52
60	32	Steve Thomas	NJ	20	32	52
61	44	Roman Hamrik	TB	11	41	52
62	56	Sergei Zubov	Pit	45	25	52
63	8	Goeff Sanderson	Har	29	23	51
64	8	Dimitri Khristich	LA	21	30	51
65	90	Joe Juneau	Was	14	37	51
66	10	Tony Amonte	Chi	23	27	50
67	65	Peter Klimo	TB	21	29	50
68	29	Markus Naslund	Pit	18	32	50
69	9	Russ Courtnall	Van	17	33	50
70	21	Andrew Cassis	Har	15	35	50
71	9	Adam Graves	NYR	20	29	49
72	20	Bryan Smolinski	Pit	20	29	49
73	2	AJ MacInnis	StL	14	35	49
74	92	Bernie Nicholls	Chi	14	34	48

## CLASSEMENT PAR ASSOCIATION

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15		
(1) DETROIT	63	56	42	38	1	(3) NY RANGERS	65	46	37	83	2	(4) PITTSBURGH	63	48	32	80
(2) COLORADO	65	49	35	84	2	(4) FLORIDE	63	44	34	78	3	(5) PHILADELPHIE	63	44	32	76
(3) CHICAGO	65	38	39	77	3	(6) WASHINGTON	64	39	31	70	4	(7) NEW JERSEY	63	41	26	67
(4) VANCOUVER	65	27	40	67	4	(7) TAMPA BAY	63	36	31	67	5	(8) BOSTON	62	35	27	62
(5) ST. LOUIS	63	32	34	66	5	(8) HARTFORD	62	34	25	59	6	(9) BUFFALO	63	39	20	59
(6) CALGARY	64	35	26	61	6	(11) MONTREAL	64	37	30	67	7	(10) OTTAWA	63	29	14	27
(7) WINNIPEG	62	37	23	60	6	(11) MONTREAL	64	37	30	67	8	(12) SAN JOSE	64	21	13	24
(8) TORONTO	65	33	27	60	7	(11) MONTREAL	64	37	30	67	9	(13) SAN JOSE	64	21	13	24
(9) LOS ANGELES	66	35	18	53	8	(11) MONTREAL	64	37	30	67	10	(13) SAN JOSE	64	21	13	24
(10) DALLAS	63	32	20	52	10	(11) MONTREAL	64	37	30	67	11	(13) SAN JOSE	64	21	13	24
(11) ANAHEIM	64	31	21	52	11	(11) MONTREAL	64	37	30	67	12	(13) SAN JOSE	64	21	13	24
(12) EDMONTON	64	30	21	51	12	(11) MONTREAL	64	37	30	67	13	(13) SAN JOSE	64	21	13	24
(13) SAN JOSE	64	21	13	24	13	(11) MONTREAL	64	37	30	67	14	(13) SAN JOSE	64	21	13	24

## CLASSEMENT PAR DIVISION

ASSOCIATION DE L'EST												
DIVISION NORD-EST												
Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	dom.	étr.	div.	10der	Série	
PITTSBURGH	63	38	21	4	283	219	80	24-6-0	14-15-4	14-5-2	6-4-0	1g
MONTREAL	64	30	27	7	210	203	67	16-8-5	14-19-2	13-6-0	3-6-1	3p
BOSTON	62	27	27	8	211	214	62	16-12-3	11-15-5	9-7-1	5-4-1	1g
HARTFORD	62	26	29	7	183	199	59	15-12-4	11-17-3	6-12-1	5-4-1	1g
BUFFALO	63	26	30	7	186	193	59	17-12-5	9-18-2	10-9-1	4-2-4	1p 2sv
OTTAWA	63	12	48	3	147	237	27	3-23-3	9-25-0	3-16-1	3-6-1	5p

## ASSOCIATION DE L'OUEST

DIVISION CENTRALE												
Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	dom.	étr.	div.	10der	Série	
DETROIT	63	47	12	4	241	140	98	27-2-2	20-9-2	12-3-3	8-2-0	1g
CHICAGO	65	33	21	11	219	175	77	17-10-4	16-11-7	8-8-5	4-6-0	2p
ST. LOUIS	63	27	24	12	172	181	66	13-13-6	14-11-6	11-8-2	6-1-3	1g 4sd
WINNIPEG	62	28	30	4	215	220	60	17-12-3	11-18-1	10-9-2	6-4-0	5p
TORONTO	65	25	30	10	187	199	60	14-12-5	9-13-8	13-7-3	5-3-2	1n 5sd
DALLAS	63	20	31	12	186	216	52	12-15-8	8-16-4	4-14-3	5-4-1	1g 5sd

## DIVISION PACIFIQUE

Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	dom.	étr.	div.	10der	Série	
COLORADO	65	37	18	10	257	183	84	21-5-7	16-13-3	13-5-4	8-2-0	2g
VANCOUVER	65	26	24	15	233	216	67	10-14-7	16-10-8	11-5-7	6-3-1	2p 3sd
CALGARY	64	25	28	11	191	193	61	15-13-5	10-15-6	12-10-3	5-5-0	2g
LOS ANGELES	66	19	32	15	210	245	53	14-11-7	5-21-8	6-9-7	1-6-3	1g
ANAHEIM	64	23	35	6	179	208	52	14-14-3	9-21-3	9-15-1	5-4-1	1n 2sd
EDMONTON	64	22	35	7	178	243	51	13-18-4	9-17-3	11-7-4	2-7-1	2p 3sv
SAN JOSE	64	14	44	6	197	279	34	9-19-3	5-25-3	4-15-2	1-8-1	2p

## CALENDRIER

Dimanche 3 mars		Lundi 4 mars		Mardi 5 mars		Mercredi 6 mars	
Winnipeg 7, NY Islanders 5	Philadelphie 0, Washington 3	New Jersey 2, NY Rangers 2	St. Louis 4, Edmonton 3	Winnipeg 7, NY Islanders 5	Philadelphie 0, Washington 3	Winnipeg 7, NY Islanders 5	Philadelphie 0, Washington 3
San Jose 4, Edmonton 3	Calgary 5, San Jose 1	Edmonton 3, Toronto 0	Calgary 5, San Jose 1	Winnipeg 7, NY Islanders 5	Philadelphie 0, Washington 3	Winnipeg 7, NY Islanders 5	Philadelphie 0, Washington 3
Edmonton 3, Toronto 0	Colorado 4	Edmonton 3, Toronto 0	Colorado 4	Winnipeg 7, NY Islanders 5	Philadelphie 0, Washington 3	Winnipeg 7, NY Islanders 5	Philadelphie 0, Washington 3

## Les Stars perdent Adams

Lailier gauche Greg Adams des Stars de Dallas pourrait s'absenter pendant environ un mois en raison d'une fracture de la main droite subie lors du match de samedi contre les Maple Leafs de Toronto. Adams s'est fracturé la main lorsqu'il est entré en collision avec Nick Kypreos vers la fin du match, une victoire de 5-1 des Stars. Les Stars espèrent combler la perte d'Adams par l'arrivée, dimanche, des attaquants Todd Harvey, un joueur junior à Detroit, et Mike Donnelly, rappelé de leur club-école au Michigan. Adams a joué pendant sept saisons avec les Canucks de Vancouver avant d'être échangé à Dallas.

## Un honneur pour Beauregard

Stéphane Beauregard, des Spiders de San Francisco, a été choisi le gardien par excellence de février dans la Ligue internationale. Beauregard, de Cowansville, au Québec, s'est forgé une fiche de 8-1-2 grâce à son excellente moyenne de buts alloués par 60 minutes de 2.27. Le titre du joueur par excellence a été décerné au centre de l'équipe d'Orlando, Craig Fisher, qui a franchi le plateau des 50 buts. Le patineur d'Oshawa, en Ontario, a été l'auteur d'un dossier de 11 buts et neuf passes pour 20 points.

## Gage à la retraite

Jody Gage, troisième meilleur pointeur de l'histoire de la Ligue américaine, accroche ses patins. Le vétéran de 11 saisons avec les Américains de Rochester abandonne la compétition pour devenir l'adjoint au directeur général de l'équipe.

## Kolzig parfait en février

Olaf Kolzig, des Pirates de Portland, a été le meilleur gardien de la Ligue américaine en février. Kolzig, de l'organisation des Capitals de Washington, a remporté cinq matchs contre aucune défaite tout en maintenant une moyenne incroyablement de 1.40. Par ailleurs, Patrick Labrecque, des Canadiens de Fredericton, a enlevé l'honneur du joueur de la semaine dans le circuit. Le gardien de Laval, au Québec, a cumulé une fiche de 2-0-2 avec une moyenne de 2.00.

## Bélangier brûle la « East Cost League »